

22 déc 2017 -17:01

Appartient à Conseil des ministres du 22 décembre 2017

Participation de militaires belges à la présence avancée renforcée de l'OTAN en Lituanie

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation de militaires belges à la présence avancée renforcée de l'OTAN en Lituanie.

Dans le nouvel environnement sécuritaire, en particulier aux frontières du territoire de l'Alliance, l'OTAN a donné le feu vert lors du sommet de Varsovie en juillet 2016 au concept de présence avancée renforcée. Cette présence renforcée implique la mise sur pied de quatre Battle Groups de composition multinationale, dans le but de renforcer la posture de dissuasion et de défense collective de l'OTAN dans les Etats baltes et en Pologne.

Dans ce cadre, un officier planificateur, spécialisé dans les opérations de l'information, sera intégré dans l'état-major du Battle Group en Lituanie à partir de fin janvier jusque décembre 2018. Ce militaire sera relevé environ tous les quatre mois.

Ponctuellement, une capacité dans ce même domaine, composée d'environ cinq militaires, couvrira les moments clés du Battle Group durant quatre périodes de maximum six semaines.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>